

# CRITERIUM D'ÉTÉ DE PETANQUE 2018

organisé par le R.Charles-Quint T.C. ( section pétanque )

## Règlement.

1. L'épreuve réunira cette année : RTC Hironnelle ( 2 équipes ) - T.S.B. ( 2 équipes ) - R.Charles-Quint TC ( 2 équipes ) et B.N.B. soit 7 équipes au total.
2. Le Critérium 2018 se déroulera sous la forme d'un championnat.  
Toutes les équipes se rencontreront, en aller – retour.
3. Une rencontre est disputée par 3 triplettes, qui se rencontrent toutes, en changeant de terrain à chaque match.  
Le capitaine notera sur la feuille de match les 9 joueurs ( nom, prénom ) qui démarrent la rencontre ;  
Il pourra ensuite, après le 1<sup>er</sup> tour ( ou même le 2<sup>d</sup> tour ) ajouter une réserve par triplette.  
Au total, chaque club pourra donc aligner 12 joueurs maximum par rencontre.
4. Tous les joueurs participants doivent **obligatoirement être affiliés au club** pour lequel ils jouent.
5. Tous les clubs rentreront avant le début de la compétition une liste **par équipe** des joueurs qui prendront part aux rencontres. Des noms pourront évidemment être rajoutés ultérieurement.
6. Un joueur pourra jouer maximum 3 rencontres dans l'équipe dont il ne fait pas partie au départ.  
Après ces 3 participations, il ne pourra plus jouer **que** dans son équipe d'origine .
7. Le classement de la phase de poule s'établira de la façon suivante :  
On prendra en compte : 1° : les points de victoires ( voir calcul ci-dessous )  
2° : les victoires ( de rencontre )  
3° : les matchs gagnés
8. Rappel du calcul des points :  
Au vainqueur de la rencontre : 3 pts, si victoire 9/0 – 8/1 ou 7/2 – au battu : 0 pt  
Au vainqueur de la rencontre : 2 pts, si victoire 6/3 ou 5/4 - au battu : 1 pt
9. Pour l'édition 2018, la journée finale se déroulera le samedi 9 septembre 2018 tant au niveau sportif ( mêlée géante regroupant des joueurs de toutes les équipes ) que la remise des prix, le drink et le repas de clôture au R. Charles-Quint T.C.
10. Le capitaine de l'équipe visitée se chargera de transmettre le résultat, ainsi que la feuille de match à l'organisateur ( Charly : sms au 0495/244834 – mail : [charlygilles@gmail.com](mailto:charlygilles@gmail.com) - adresse : Clos des Musiciens, 1/8 à 1083 Bruxelles )
11. En cas d'intempéries, les clubs visités qui ne disposent pas d'une infrastructure couverte, prendront contact avec l'équipe visiteuse pour trouver une solution de remplacement .  
Eventuellement inversion de la rencontre, autre date, refuge auprès d'un club doté de pistes couvertes.... Prévenir l'organisateur du changement , de la nouvelle date éventuelle.  
Toutes les rencontres devront avoir été jouées au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2018.
12. Les matchs se jouent en 13 pts ; on joue le cadre ( càd boule sortie = boule éliminée ).
13. A l'issue de chaque rencontre, il est souhaitable qu'un drink de l'amitié soit offert par l'équipe visitée, à l'équipe visiteuse.
14. Une PAF de 30 € sera demandée à chaque club ( compte : BE53 0682 4174 6053 ) – 50 € si 2 équipes
15. Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'organisateur.